

Programme de filtrage des bénévoles et du personnel

Les origines

En 1995, le Solliciteur général accorde à l'association Bénévoles Canada le mandat de concevoir et de réaliser du matériel documentaire et de formation, en vue d'une campagne canadienne d'éducation sur le filtrage. Cette campagne débutera en 1996, en partenariat avec le Solliciteur général Canada, Justice Canada et Santé Canada.

Cette action s'inscrivait dans la foulée des scandales à répétition qui faisaient grand bruit dans les médias, au Québec comme ailleurs au Canada, et impliquant des bénévoles actifs au sein d'organismes reconnus tels que Grands Frères, Grandes Sœurs, le mouvement scout et des organisations sportives jeunesse.

C'est ainsi que Bénévoles Canada invite la FCABQ à joindre les rangs d'un comité de travail chargé d'évaluer les systèmes d'information déjà existants aux deux paliers de gouvernement et destinés à informer les services de police et les organismes chargés de vérifier les antécédents des personnes désirant occuper des emplois rémunérés ou des postes bénévoles auprès de personnes vulnérables.

Un guide et un programme de formation ont été réalisés dans le but d'une part, d'aider les organisations à mettre en place une procédure de filtrage efficace afin d'assurer la protection des usagers, du personnel et de la collectivité et d'autre part, à sensibiliser le grand public aux questions de filtrage.

Au Québec, la FCABQ est responsable depuis l'année 2000 de la diffusion et de la formation sur le filtrage. En 2001, la FCABQ a collaboré à l'instauration d'un projet-pilote dans la MRC Nicolet-Yamaska en vue d'établir une politique territoriale et multisectorielle sur le filtrage des ressources bénévoles et rémunérées.

La FCABQ distribue les différents outils sur le processus de filtrage par le biais de sa [Boutique en ligne](#) de son site Internet et les [centres d'action bénévole](#) demeurent les seuls organismes habilités à dispenser la formation sur le filtrage des bénévoles.